



Vol à l'étalage premier cas.

Par **Cartman31**, le **30/07/2010** à **07:47**

Bonjour.

Hier avec mon épouse nous avons fait nos courses en grande surface.
Nous utilisons leur nouveau système de "zapette".

Or hier nous avons eu un souci, des articles ont été oubliés à la scanette (volontairement pour certains, et non volontairement pour d'autres car chacun pensait que l'autre les avait scannés).

Résultat un écart assez conséquent sur le prix à payer et celui que nous avons réglé en caisses.

Interpellation par les vigiles, nous avons reconnu les faits et payé la totalité de nos achats (1500€).

Après une bonne heure pour tout mettre en ordre nous sommes repartis (la police s'étant déplacée pour noter nos identités).

Les vigiles nous ont indiqués que le dossier serait transmis au procureur.

C'est la première fois que cela nous arrive et certainement la dernière.

Que risquons nous exactement ?

Par avance merci de votre réponse